

18 mar 2022 -16:19

Appartient à Conseil des ministres du 18 mars 2022

Dispositions diverses en matière de fiscalité

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses.

L'avant-projet de loi contient les dispositions modificatives suivantes :

- modifications relatives aux impôts sur le revenu
- modifications relatives à la taxe sur la valeur ajoutée
- dispositions relatives aux douanes et accises
- dispositions relatives à la procédure fiscale et à la lutte contre la fraude
- ratification de plusieurs arrêtés royaux relatifs au précompte professionnel, à l'annexe III de l'AR/CIR 92 et à la TVA

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be